LA DÉCROISSANCE
n° 39 (MAI 2007)

Antipub en procès

Nos amis les Déboulonneurs, à force de barbouiller des publicités, commencent à harceler aussi la justice. Après un procès à Paris en mars (7 personnes condamnées à 1 euro symbolique), un nouveau procès a lieu à Rouen le 11 mai et deux autres à Lyon le 2 mai et le 4 juin (voir agenda). Nous espérons que la justice saura reconnaître à leur juste valeur ces courageux défenseurs du paysage. En attendant, les procès coûtent de l'argent.
Faites vos chèques de soutien à l'ordre des Déboulonneurs, 24 rue Louis Blanc, 75010 Paris.

Action des Déboulonneurs en mars à Lille. « Réactionnaires !! », glapit Gilles Lipovetsky.

LA DÉCROISSANCE n° 39 (mai 2007)

metro

METROFRANCE.COM
2-5-2007

Des antipubs face au tribunal

Deux déboulonneurs jugés à Lyon : une première

Deux membres du collectif antipub Les déboulonneurs comparaissent aujourd'hui devant le tribunal de police de Lyon. Ils sont poursuivis pour avoir peint les mots "consomme, pollue", le 27 janvier dernier sur un panneau déroulant de la société JC Decaux. L'opération avait eu lieu cours Vitton, dans le VIe. Raphaël Colombier et Bertille Darragon avaient été interpellés, puis relâchés avant qu'une plainte ne soit déposée par l'afficheur.

Le collectif, né en 2005 à Paris, milite pour le respect de la réglementation concernant l'affichage et pour une réduction du nombre et de la taille des emplacements publicitaires (il souhaite que soient utilisés des panneaux de 50 centimères sur 70 centimètres).

"Ce sont des actions de désobéissance civique, toujours de jour et à visage découvert." Bertille Darragon, membre du collectif antipub et prévenue.

Les déboulonneurs souhaiteraient des emplacements publicitaires de taille réduite soit de 50 centimètres sur 70 centimètres

Soutien d'élus

"Si on peut éteindre sa télé ou sa radio, en ravanche la publicité s'impose à tous dans l'espace public. A moins de se bander les yeux on ne peut pas y échapper", explique Raphaël Colombier.
A Lyon, le collectif revendique six barbouillages. "Ce sont des actions de désobéissance civique, toujours de jour et à visage découvert, nous assumons nos actes", souligne Bertille Darragon. "Le procès, c'est l'occasion d'interpeller les citoyens et les politiques sur cette question", ajoute-t-elle.
De nombreux témoins sont convoqués par la défense, et Les déboulonneurs ont aussi le soutien d'élus Verts, PS et PC.

Les deux prévenus risquent d'être condamnés à une amende allant jusqu'à 1 500 euros et à d'éventuels dommages et intérêts. Trois autres militants antipubs doivent comparaître, cette fois le 4 juin prochain, devant le tribunal correctionnel.

grand-chose sur leur risque allergique". Il soulève la question des normes d'émission actuelles qui sont données en fonction d'un poids... ce qui pour des particules de cette taille n'est pas une limite correcte. Enfin, il note que les rares appareils de mesure disponibles sont confinés dans quelques laboratoires.

Déboulonneurs Multiplication des procès

Après plus d'un an d'actions de barbouillage des panneaux publicitaires, les résultats commencent à être perceptibles. Le 2 mai, deux déboulonneurs passeront en procès au tribunal de police de **Lyon**, trois autres passeront cette fois en cour correctionnelle le 4 juin, à 14 h, toujours à **Lyon** (67, rue Servient). Un autre passera en procès en cour correctionnelle à **Rouen**, le 11 mai. A **Paris**, le 9 mars, sept déboulonneurs ont été condamnés pour des barbouillages sur les panneaux publicitaires... à un euro symbolique. Le procureur avait demandé 500 €. Les plaidoiries de François Roux et les témoignages de Claude Got, Jean-François Pellissier et Maurice Pergnier ont été entendus par le tribunal qui a condamné a minima. Enfin, à **Montpellier**, deux personnes sont passées en procès le 9 mars. Le jugement a été rendu le 23 mars : 200 € d'amende avec sursis, mais aussi 1200 € de dommages et intérêts pour deux annonceurs.
Pour tout renseignement et soutien financier : *Collectif des déboulonneurs, 24, rue Louis-Blanc, 75010 Paris, www.deboulonneurs.org ; à Lyon : 187, montée de Choulans, 69005 Lyon, deboulonneurslyon@no-log.org.*

SILENCE n° 346 (MAI 2007)